



Compte rendu des décisions du Conseil de gouvernance prises en sa réunion extraordinaire du 9 octobre 2020

A.1 Points de gestion courante

A.1.a Approbation de l'ordre du jour

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 9 octobre 2020.

A.1.b Approbation du rapport des discussions et du compte-rendu des décisions de la réunion du 17 septembre 2020

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve le rapport des discussions et le compte-rendu des décisions de la réunion du 17 septembre 2020.

A.1.c Commission de recrutement du directeur du LCSB – ratification

Décision : Le Conseil de gouvernance arrête la composition de la commission de recrutement du directeur du Luxembourg Centre for Systems Biomedicine (LCSB) :

- Monsieur Stéphane Pallage, président
- Monsieur Alexis Brice
- Monsieur Michel Goedert
- Madame Kristín Ingólfssdóttir
- Madame Adelene Lai Shuen Lyn
- Monsieur Gilbert Massard
- Monsieur Reinhard Schneider
- Madame Nicole Soranzo

A.1.d Rectification d'une décision - information

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte de la rectification de la décision concernant le point B.6.d de la réunion du Conseil de gouvernance du 12 juillet 2019 dont le libellé est désormais :

« **Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte des candidatures aux programmes ERC, ERA/Horizon2020 et FNR ATTRACT proposées par le recteur.

Tenant compte

- que tous les coûts afférents à ces postes sont inclus dans les budgets du plan quadriennal ;
- que les surfaces et infrastructures nécessaires ont été planifiées et budgétisées ;
- des délibérations en séance ;

il approuve

- dans le cadre du programme « ERC-Starting Grant », le principe de la création des postes de trois postes de professeurs assistants et d'un poste de professeur adjoint, dont deux sous réserve d'une modification de l'alinéa [249] du règlement d'ordre interne du 21 mai 2019 avant une éventuelle nomination ;
- dans le cadre du programme « FNR ATTRACT », le principe de la création de trois postes de professeurs assistants et d'un poste de professeur adjoint.

En cas de succès, le profil de poste correspondant au projet ERA/Horizon 2020 sera soumis pour approbation au Conseil de gouvernance.

Il prend acte de la soumission de six candidatures dans le cadre du programme « ERC-Starting Grant » et de trois candidatures dans le cadre du programme « ERC-Advanced Grant » qui n'impliquent pas de création de poste de professeur. »

A.1.e Nomination dans le cadre d'une bourse ATTRACT : Professeur adjoint en sciences politiques en prétéritularisation conditionnelle / FHSE-50012707

Décision : Le Conseil de gouvernance engage Madame Lindsay Flynn au poste de Professeure adjointe en sciences politiques en prétéritularisation conditionnelle [*Associate Professor in Political Science (Tenure Track)*] / FHSE-50012707 / avec affectation principale au Département Sciences sociales de la FHSE, au 1^{er} janvier 2021 et à durée déterminée.

A.1.f Analyse fonctionnelle de l'administration – information sur les prochaines étapes

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte du suivi de l'analyse fonctionnelle de l'administration. Il invite le Recteur à revoir le calendrier et à informer le Conseil sur la poursuite des travaux à sa prochaine séance.

A.1.g Donations

Depuis la dernière réunion du Conseil de gouvernance le 17 septembre 2020, l'Université a reçu

- 4 dons supérieurs à 5.000 € pour un montant total de **512.748,29 €** soumis pour approbation ;
- 141 dons inférieurs à 5.000 € pour un montant total de **26.569 €**, présentés pour information.

Le montant total s'élève ainsi à **539.317,29 €**.

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte que la procédure de « Know Your Customer » (KYC) a été appliquée dans le cadre des donations présentées. Il accepte les donations proposées et remercie les généreux donateurs.

Conformément à la loi du 27 juin 2018, ces donations sont sujettes à l'approbation du Ministre ayant la justice dans ses attributions.

B.1 Annexes et modifications aux règlements

B.1.a Règlement des études – arrêt des annexes

Le point est retiré de l'ordre du jour.

B.1.b Règlement d'ordre intérieur – arrêt d'une modification

Décision : Considérant les avis du conseil universitaire et de la délégation du personnel, le Conseil de gouvernance arrête la modification 20-101 au règlement d'ordre intérieur (ROI) de l'Université du Luxembourg telle que délibérée en séance, et la soumet pour approbation au ministre de tutelle.

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 27 juin 2018 ayant pour objet l'organisation de l'Université du Luxembourg, les modifications au règlement d'ordre intérieur entreront en vigueur avec leur publication au journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

B.2 Cadre budgétaire 2021-2022 révisé général et par composante

Décision : Le Conseil de gouvernance prend note du cadre budgétaire 2021-2022 révisé.

B.3 Divers

* * *

*La prochaine réunion du Conseil de gouvernance aura lieu en deux séances,
les 28 novembre et 11 décembre 2020.*



